



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LP120002403

Dénomination nationale : Aménagement du territoire et urbanisme

Spécialité : Développement territorial et maîtrise de projets

Présentation de la spécialité

La licence est le produit de la fusion de la spécialité « Développement local et maîtrise de projet » (DLMP), créée en 2004 et de la spécialité « Développement territorial » (DT), procédant du même champ de formation, mais créée en 2008 pour accueillir un public de formation continue. Elle forme des acteurs aptes à soutenir des projets de développement territorial par une connaissance du milieu d'intervention et des politiques dédiées, par l'acquisition de compétences méthodologiques de conduite d'un projet de développement.

Les métiers visés sont ceux d'agent de développement, de chargé de mission, de conseiller ou d'animateur auprès de structures diverses (collectivités territoriales, administrations, associations, syndicats ou organismes divers). La formation est portée par l'Institut de Géographie et d'aménagement du régional de l'Université de Nantes (IGARUN), en partenariat avec le lycée Charles Péguy et le centre de formation professionnelle Vallet ; elle est localisée au centre universitaire départemental de Vendée à La Roche-sur-Yon.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits :	DLMP	14
	DT	15
Taux de réussite :	DLMP	92 %
	DT	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	DLMP	35 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de Pro.)	DMLP puis DT	100 % - 0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels		44 %
Pourcentage de diplômés en emploi :	3 enquêtes nationales pour DMLP	de 67 % à 91%
	Pas d'enquête de suivi propre de l'établissement	-

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La décision qui a été prise de fusionner les deux spécialités « Développement local et maîtrise de projet » et « Développement territorial » est pertinente : le brassage des publics est une source d'enrichissement par partage d'expériences et de points de vue. La volonté de s'inscrire dans une logique de mise en synergie est également présente dans l'organisation de l'équipe pédagogique et dans le partenariat professionnel où se combinent des compétences multiples. La capacité d'adaptation aux besoins professionnels est apparente, notamment dans l'évolution du suivi des stages et des projets tuteurés ainsi que dans la mise en place de parcours. Néanmoins, le nombre de réunions de suivi est peu important et l'animation de l'équipe gagnerait à évoluer. L'absence de véritable conseil de perfectionnement est, à cet égard, une lacune à combler afin de mieux associer le public et l'ensemble des partenaires.

Par ailleurs, la formation est attractive. Le programme de la licence et la cible « métier » sont correctement déclinés. Les données concernant l’insertion professionnelle donnent des résultats corrects mais la formation semble sensible à la conjoncture économique. En effet, on tend à observer une récente montée en puissance de la proportion de diplômés en recherche d’emploi. Mais les données s’avèrent insuffisantes pour porter un réel jugement sur l’insertion : les résultats des enquêtes nationales manquent de précisions sur la nature de l’emploi occupé et l’établissement n’a pas réalisé d’enquêtes propres de suivi. Ces dernières se seraient pourtant avérées indispensables pour conduire une analyse dans une optique d’amélioration des résultats. D’une manière générale, le suivi des diplômés apparaît ainsi devoir être sensiblement amélioré.

- Points forts :
 - La mise en synergie des intervenants.
 - Les efforts d’adaptation.
 - La bonne attractivité de la formation.

- Points faibles :
 - L’insuffisance des données sur l’insertion.
 - Le manque d’analyse du suivi des diplômés.
 - L’absence de conseil de perfectionnement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l’établissement

Il conviendrait d’améliorer la gouvernance de la formation par un accroissement du nombre de réunions annuelles de suivi. Il devrait également être mis en place un conseil de perfectionnement qui intègre des anciens élèves, des étudiants et des partenaires professionnels qui, bien que n’intervenant pas dans les enseignements, peuvent jouer un rôle positif dans son évolution, dans l’obtention de stages et en matière de recrutements. Il conviendrait également d’instaurer une évaluation des enseignements.

Le suivi des diplômés et l’analyse des conditions d’insertion des diplômés devraient conduire à mener des enquêtes de suivi propres apportant toutes informations utiles : temps de recherche d’emploi, fonctions effectivement occupées, type de contrat. Ces données devraient alimenter la réflexion et les recommandations à venir du conseil de perfectionnement.